



Partout où la nature a besoin de nous

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015**

### **COP21 : ET MAINTENANT TOUT COMMENCE**

**A l'issue de deux semaines d'intenses négociations, les Etats réunis à Paris dans le cadre de la COP21 viennent d'adopter le premier accord universel sur le climat. S'il ne résout pas tout, il donne néanmoins quelques signaux positifs. Décryptage de FNE.**

#### **Les Etats les plus vulnérables peuvent encore espérer**

En mentionnant l'objectif de limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C et de poursuivre celui de 1,5 °C, l'accord répond à la demande des pays les plus vulnérables. En effet, les rapports du GIEC prévoient la submersion de nombreux archipels du Pacifique et de nombreuses zones côtières si l'on se contente de l'objectif des 2°C.

#### **Sans cap, aucun vent n'est favorable**

L'objectif de long terme de 2°C à l'horizon 2100 nécessite un objectif intermédiaire qui donne un signal clair aux économies et aux investisseurs. On attendait de l'accord qu'il fixe ce cap. Mais la formulation retenue est complexe, alambiquée et manque d'ambition. Elle mentionne notamment un « pic d'émission dès que possible ». Par ailleurs, il n'est aucunement fait mention des énergies fossiles dans le texte. On s'attaque à un mal sans jamais mentionner la cause.

#### **Responsables-payeurs**

Les pays riches, qui se sont développés en utilisant massivement les énergies fossiles, ont largement contribué au réchauffement climatique. Par ailleurs, ce sont les pays les plus pauvres qui subissent aujourd'hui le plus fortement les effets des changements climatiques. Ce devoir de responsabilité et de solidarité sera bien acquitté. 100 milliards de dollars par an seront versés par les pays développés avec une première révision d'ici 2023.

#### **Plus tard, il sera trop tard**

Le cadre des engagements de réduction de émissions de gaz à effet de serre des Etats est bien fixé pour l'après 2020, avec notamment un processus de révision tous les cinq ans. Cependant les contributions actuelles des Etats qui nous oriente sur une trajectoire de + 3°C ne seront pas révisées. Il est fait mention d'un simple « dialogue facilitateur en 2018 », formulation floue et peu engageante. En l'état, l'objectif des 2°C sera donc difficilement atteignable.

#### **Transports aériens et maritimes : grands oubliés de ces négociations**

Les secteurs des transports aériens et maritimes ne sont pas présents dans le texte. Un très mauvais signal quand on sait qu'ils représentent à eux deux 8 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre actuelles et que, selon leurs projections de croissance, ils pourraient représenter jusqu'à 39 % des émissions en 2050.

#### **Les acteurs non étatiques s'engagent**

Depuis deux semaines, nombre d'acteurs non-étatiques ont pris des engagements forts en matière de climat. Plus de 700 maires du monde entier se sont engagés au nom de leurs collectivités locales en matière de transition énergétique. Les milieux économiques et financiers se sont prononcés en faveur de l'application du principe pollueur-payeurs etc.

#### **Aux Etats de transformer l'essai**

C'est en faisant converger et en assurant la complémentarité entre la dynamique internationale onusienne et les démarches de terrain où se développent et s'incarnent les solutions, que le succès de la transition vers le modèle plus juste, plus sobre et décarbonné pourra être assuré. Que ce soit au travers de l'application de la loi sur la transition énergétique, des lois de finances ou encore de l'arrêt de nombreux projets climaticides dont l'aéroport de Notre Dame des Landes par exemple, que les Etats devront se montrer cohérents et appliquer sans attendre les engagements pris au niveau international.

Pour Denez L'Hostis président de FNE : « *Si certains signaux positifs sont bien là, tout reste à faire, notamment dès 2016 à la COP22 au Maroc. Par ailleurs, nous avons toujours considéré la COP et le cadre onusien comme un outil et une étape dans le cadre d'un processus plus long et plus large. A nous aujourd'hui d'incarner et d'accélérer la transition écologique et énergétique aux cotés des collectivités, des syndicats, des entreprises et des citoyens. La solution passera par nous* ».

**CONTACTS PRESSE :**

**Jean-Baptiste Poncelet**, coordinateur COP21 : **06 79 21 31 14**

**France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. France Nature Environnement, partout où la nature a besoin de nous. [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)**

Attention cet e-mail est envoyé automatiquement. Pour toute question sur nos services, veuillez ne pas répondre à ce mail mais utiliser le lien [contactez-nous](#) de notre site. Pour limiter l'envoi de communiqué à certaines thématiques, veuillez suivre ce lien [choix communiqué](#). Pour vous désinscrire : suivez ce lien [désinscription liste](#). Pour accéder à vos données personnelles : cliquez sur ce lien [mes données personnelles](#)

Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de FNE. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à [Contact FNE](#) ou écrivez-nous à : France Nature Environnement, 81-83 boulevard Port-Royal, 75013 PARIS

Avant d'imprimer cet e-mail, réfléchissons à l'impact sur l'environnement.

**IDSPAM:1,566c7cdd284389693919531!**